



COMMUNIQUE DE PRESSE

Mardi 24 septembre 2013

Le développement des cultures de plantes VRTH (Variétés Rendues Tolérantes aux Herbicides) au cœur des préoccupations des 18 organisations à l'origine de l'Appel de Poitiers. Elles seront reçues le jeudi 26 septembre à 14H par les ministères de l'agriculture et de l'environnement.

S'appuyant sur le rapport de l'expertise collective INRA-CNRS de 2011 diligentée par les ministères de l'agriculture et de l'environnement, les organisations signataires de « l'Appel de Poitiers » de Juin 2012 ne cessent d'interpeller ces mêmes institutions et également l'ANSES, sur les conséquences sanitaires, environnementales, socio-économiques, écologiques et agricoles de l'utilisation des semences de variétés rendues tolérantes aux herbicides (VRTH) issues de la mutagenèse provoquée ou de la sélection de mutations spontanées.

Ces plantes dont le génome a été modifié ou sélectionné pour les rendre tolérantes aux herbicides ont les mêmes conséquences néfastes que les OGM issus de la transgénèse mais sont exclues de l'encadrement législatif et donc des obligations d'expertises, d'évaluation et d'étiquetage. Aucune mesure n'a été faite de l'impact de ce type de culture sur le milieu, les populations d'insectes pollinisateurs, la chaîne alimentaire humaine et animale.

Ces variétés sont couvertes par des brevets ou des droits de propriété industrielle ce qui de fait, généralise la main mise sur le « bien commun » originel de l'agriculture que sont les semences et tend à réduire le volume de la biodiversité cultivée. Ces semences créées pour être aspergées de désherbant sont en contradiction totale avec le discours politique actuel qui promeut une agriculture différente en développant l'agro-écologie.

Après les tournesols VRTH mutés, cultivés depuis 2009, et en très fort développement, la campagne 2013 voit l'arrivée des semis de colzas VRTH mutés qui par leurs caractéristiques biologiques vont poser des problèmes de pollutions génétiques et chimiques irréversibles d'une tout autre échelle.

Après la lettre ouverte au ministre de l'agriculture du mois de juillet, le courrier adressé au ministre de l'environnement du mois d'août, et l'inspection citoyenne dans une coopérative agricole en Lorraine le 2 septembre dernier, le collectif pour « L'Appel de Poitiers » a fini par obtenir un rendez vous conjoint avec les ministères concernés le 26 septembre à 14h au ministère de l'environnement.

Le point de vue des citoyens sur les problématiques des VRTH va, enfin, être entendu de façon collégiale par les différents acteurs du dossier.

***Un point presse sera fait à l'issue de l'entretien devant le ministère de l'environnement
246, Bd St Germain à Paris.***

CONTACTS

Agnès Renaudon : 06 84 17 78 95

Patrick Rivolet : 06 19 87 37 37

<http://www.appeldepoitiers.org/>